

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS 2025 - 2028 DIRIGEANTS & MEMBRES DE C°

Date de validation :				
Maj le 14/03/2026				
		Assemblée générale	Réunion Comité Directeur	Réunion de commissions
Elu au Comité Directeur	Déplacement	0.30€ par km + péage	0.30€ par km + péage	0.30€ par km + péage
	Restauration	24 .00€ par repas	24 .00€ par repas	24 .00€ par repas
	Hébergement	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)
Elu à l'assemblée générale	Déplacement	à charge du CD d'appartenance		
	Restauration	24 .00€ par repas		
	Hébergement	à charge du CD d'appartenance		
Responsable rapporteur de commission	Déplacement	0.30€ par km + péage		0.30€ par km + péage
	Restauration	24 .00€ par repas		24 .00€ par repas
	Hébergement	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)		Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)
Témoins convoqués en commission de discipline				0.30€ par km + péage
Membre de Commission	Déplacement			0.30€ par km + péage
	Restauration			24 .00€ par repas
	Hébergement			Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)

Toutes les demandes de remboursement devront être effectuées 30 jours au plus tard après la date de la réunion et accompagnées de toutes les pièces justificatives - règlement par virement bancaire, RIB nécessaire. En cas de don aux impôts, penser à cocher le formulaire de la note de frais

Temps de trajet = Via Michelin

pièces justificatives = note de frais

ordre de mission ou convocation
tickets autoroute ou facture abonnement
facture repas